



Pendant la visite, en général :

- La circulation de véhicules à moteur sur des pistes et des chemins est interdite, sauf si ils y sont expressément autorisés.
- Les animaux de compagnie peuvent y accéder, à condition d'être tenus en laisse et surveillés à tout moment par leur maître.
- Les bicyclettes devront exclusivement être utilisées sur le chemin du Plazazelai.
- Tous les usagers ont l'obligation de maintenir le parc en parfait état de propreté. Utilisez les poubelles et les containers et évitez toute action susceptible de polluer.
- Respectez la faune et la flore. Il est interdit :
 - d'arracher, de couper ou d'abîmer la végétation ou de cueillir des fruits, des fleurs ou des graines.
 - de déranger, de blesser ou de capturer la faune.
- Respectez le silence de la nature. La perception du son de la nature, la tranquillité de la faune et des visiteurs exige que le silence du Parc ne soit pas altéré par l'utilisation d'instruments qui émettent des sons ou des bruits.
- Pour garantir l'entretien optimal du Parc, le Service de Développement Rural et Environnemental et l'Administration du Parc se réservent le droit de limiter l'accès des visiteurs à certains moments.
- Ils déclinent également toute responsabilité pouvant exister par rapport à des dommages et intérêts aux visiteurs pendant leur séjour au Parc Naturel.

En outre, dans les Jardins :

- Empruntez les chemins, ne marchez pas sur l'herbe.
- Il n'est pas permis de manger à l'intérieur des Jardins.
- L'accès avec des bicyclettes et des trottinettes est interdit.
- L'accès d'animaux, même tenus en laisse, est interdit, excepté les chiens guides.
- Respectez les zones d'accès restreint.
- La photographie commerciale est interdite, excepté si elle est autorisée par écrit.

General rules for visitors:

- Motor vehicles are not allowed on the tracks and paths unless expressly authorised.
- Pets are allowed only when leashed and under the control of their owners at all times.
- Bicycles are only allowed on the Plazazelai path.
- Everyone using the park must help keep it clean. Use the bins and containers, and do not do anything which could pollute the environment.
- Respect the flora and fauna:
 - Do not uproot, cut or damage the vegetation or pick fruit, flowers or seeds.
 - Do not disturb, injure or capture the animals.
- Respect the silence of nature. To fully enjoy the sound of nature and not disturb the peace and quiet that everyone, animals and people alike, finds here, do not use anything which may make sounds or noise alien to the environment.
- To ensure the optimal maintenance of the park, the Department of Rural Development and the Environment and the park management reserve the right to limit visitor access at certain times.
- They do not accept any liability for damage or harm to visitors while visiting the Natural Park.

Additionally, in the gardens:

- Use the paths for your visit; do not walk on the grass.
- Do not eat food in the gardens.
- Bicycles, scooters and skates are not allowed.
- Animals, even when on leashes, are not allowed, except guide dogs.
- Respect the restricted access areas.
- Commercial photography is only permitted with prior written permission.